

La privatisation des cellulaires pourrait avoir lieu avant les élections, affirme Bassil

Liban Télécom, libéralisation de la téléphonie mobile, Internet haut débit... à quand le passage aux actes ?

Plus d'un an après sa création, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a lancé hier un nouveau site Internet, et publié son premier bilan annuel. Selon ce rapport, l'ART s'est attelée, depuis avril 2007, à mettre en place un cadre réglementaire adéquat pour libéraliser le secteur. Il ne reste donc plus

qu'à l'organe exécutif de prendre les décisions, comme l'a souligné son président, Kamal Shéhadé. A cet égard, le ministre concerné, Gebran Bassil, a dit hier approuver l'orientation de l'ART en termes de politique générale du secteur, mais sans pour autant s'engager sur un calendrier précis.

En réalité il ne s'agit ni plus ni moins que d'appliquer, enfin, la loi 431 sur les télécommunications votée en 2002. Cette loi prévoit d'abord la création de Liban Télécom, soit la transformation d'Ogero en une compagnie publique capable de fournir des services de qualité au niveau de la téléphonie fixe et mobile, ainsi que de l'Internet, dont 40 % des actifs seront cédés dans un second temps à un investisseur stratégique. Alors qu'Ogero détient aujourd'hui le monopole de la téléphonie fixe (dont le taux de pénétration ne dépasse pas les 20 %), et propose des services Internet (à la qualité douteuse), Liban Télécom devrait obtenir aussi une licence de téléphonie mobile, cassant le duopole existant.

Gebran Bassil a donc insisté sur l'importance d'avoir un opérateur national compétitif, capable même par la suite de s'implanter à l'étranger. Pour garantir sa com-

pétitivité sur le marché des cellulaires au Liban, l'ART a prévu deux systèmes essentiels lui permettant de rattraper son retard : le « roaming national », qui permettrait à Liban Télécom d'utiliser les deux réseaux existants en attendant l'extension de son réseau sur l'ensemble du territoire, et le « mobile number portability » qui permettrait aux abonnés de changer d'opérateurs sans coûts supplémentaires.

Sauf que pour le moment, la création de cette entreprise bute tout simplement sur les nominations des membres de son conseil d'administration. Gebran Bassil a reconnu que ces nominations s'inscrivaient dans « un cadre politique », en se contentant d'espérer qu'elles auront finalement lieu « sur la base des compétences ». Le sujet de Liban Télécom a ainsi été clos. On aurait pourtant aimé entendre le ministre s'engager sur la création essen-

tielle de cette entreprise avant la fin de son mandat, comme il l'a fait pour la baisse des tarifs des cellulaires.

À ce propos, Gebran Bassil a répété qu'il planchait sur un plan de réhabilitation des réseaux, afin de pouvoir absorber davantage d'abonnés et réduire ainsi les tarifs. Interrogé sur le coût et le financement de ces investissements, il a affirmé que ces montants sont relativement faibles, surtout dans la perspective d'une privatisation, sans être en mesure de les quantifier.

Il ne sera pas plus précis sur le calendrier des privatisations, qu'il soutient pourtant fermement. Prié de dire si une privatisation est possible avant les élections législatives, M. Bassil a répondu que cela « pourrait avoir lieu s'il existe un accord sur le cahier des charges et si la volonté politique est présente chez toutes les parties ». Le ministre n'a toutefois

pas commenté le cahier des charges déjà préparé par l'ART.

Dans le domaine de l'Internet, en revanche, les avancées semblent plus certaines. Gebran Bassil a promis une augmentation de la capacité du réseau actuel d'ici au premier septembre, et l'ART devrait prochainement émettre des licences de « haut débit », pour permettre au secteur privé de développer les réseaux actuels.

Pour conclure, Kamal Shéhadé a carrément prévu que le « Liban redeviendra un leader dans le domaine des télécommunications d'ici à 5 ans », mais à condition que l'ensemble des décisions précitées soient prises. « Je vous promets que trois mois après la privatisation, les prix et les services des cellulaires s'amélioreront ; (...) que deux ans après les émissions des licences de haut débit le Liban aura, d'un point de vue technique, l'un des réseaux les plus développés et les



Gebran Bassil s'exprimant hier lors d'une conférence organisée par l'ART.

plus performants de la région ; (...) que le secteur des télécoms dynamisera l'économie libanaise, sachant qu'une hausse de la pénétration des cellulaires de 10 % entraîne une augmentation du

PIB de 1 %, et celle du haut débit de 20 % se traduit par une hausse du PIB de 0,5 %, a-t-il dit.

Histoire de nous faire rêver.

Sahar AL-ATTAR